

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Résultats du concours du 1er juillet 2018 – Programme de Développement de carrière

Le 14 août, 2018 (Fredericton) – Le Conseil des arts du N.-B. (**artsnb**) annonce aujourd'hui les résultats du concours du 1er juillet 2018 dans le cadre du programme de Développement de carrière. Dix (10) bourses ont été octroyées, représentant un montant total de

18 000 \$. La distribution des fonds est comme suit:

Arts sur invitation

Mark Jarman, Fredericton, arts littéraires, 1 500 \$
Jean-Pierre Morin, Moncton, arts médiatiques, 1 300 \$
Sylvie Pilotte, Dalhousie, arts visuels, 1 000 \$

Artiste en résidence

Mathieu Boucher Côté, Tracadie, architecture, 3 300 \$
Marjolaine Bourgeois, Moncton, arts visuels, 2 000 \$
Xavier Lord-Giroux, Fredericton, théâtre, 2 000 \$

Développement professionnel

Madeleine Albert, Cocagne, théâtre, 2 500 \$
Isabelle Bartkowiak, Moncton, théâtre, 2 400 \$
Emily Logan, Riverview, musique classique, 1 000 \$
Jeffrey Mann, Sackville, arts visuels, 1 000 \$

Professionalisation et promotion

N/A

Le programme de Développement de carrière fournit un soutien financier aux artistes professionnels souhaitant améliorer leur pratique par le biais de voyages, d'études ou de promotion. Ce programme flexible comporte **quatre** composantes distinctes :

1. **Arts sur invitation** couvre les dépenses de voyage et d'hébergement et permet aux artistes de présenter leurs œuvres dans des événements artistiques bien établis.
2. **Artiste en résidence** permet aux artistes de participer à des projets de résidence d'une durée de trois mois ou moins.
3. **Développement professionnel** offre des bourses permettant de poursuivre des études ou mentorats à court ou long terme.
4. **Professionalisation et promotion** permet aux artistes de s'avérer de services professionnels pour améliorer leur visibilité et la diffusion de leurs œuvres.

-30-

Contact pour les médias :

Sarah Beth Parker, Agente de programmes, prog@artsnb.ca, 506-440-0037.

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick est un organisme autonome de financement des arts qui a pour mandat de faciliter et de promouvoir la création artistique et de gérer les programmes de financement à l'intention des artistes professionnels de la province. La plupart de ces programmes sont financés à partir du Fonds en fiducie pour l'avancement des arts et du ministère du Tourisme, du patrimoine et de la culture.